



CONFÉRENCE ROMANDE DE LA
FORMATION CONTINUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 28 MARS 2018 – LAUSANNE

- Présents :** F. Bonjour, B. Grämiger, D. Juillerat, J.A. Maire, B. Monnet, A. Girardin, P. Merz, A. Schwager, M. Fesselet, C. Charrière, P. Barras, J.-P. Baer, B. Pythoud, C.-A. Frund, F. Diant, O. Vanhiesbecq, F. Baudat, D. Beltrametti, N. Wirth, M. Gagnepain, A. Gilli.
- Excusés :** J. Annen, S. Huber Kodbaye, S. Manco, C. Meier, P. Rywalski, C. Salort, A. Sanchez, D. Wullschleger, G. Bottazzoli, T. Erb, C. Schaffter, P. Casays.
- Présidence :** Jacques-André Maire
- Vice-Présidence :** Didier Juillerat
- Secrétaire:** Jessica Giulio
-

1. PARTIE STATUTAIRE

- **Adoption de l'ordre du jour**

Le dernier point de l'ordre du jour intitulé « Divers (Loi sur les marchés publics et prise de position de la CRFBA) » sera abordé en fin de partie thématique et est donc à retirer de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

- **Adoption du Procès-verbal AG 24.04.2017**

Le procès-verbal du 24.04.2017 est accepté avec remerciements à son auteure, J. Giulio.

- **Rapport du président**

Pour rappel le thème de la journée thématique du 24 mars 2017 était les voies de qualifications pour adultes. Lors de cette journée, un rappel des bases légales et des priorités de la Confédération avec la participation de M. Joseph Widmer, vice-directeur du SEFRI, avaient été exposées. L'accent était principalement mis sur deux grands axes, le premier visant à lutter contre la pénurie de personnel qualifié, le second afin de répondre aux préoccupations des travailleurs âgés ou plus exactement avant qu'ils ne soient considérés comme « trop âgés » et qu'ils ne soient exclus du marché du travail.

Le second intervenant, M. Markus Maurer de la HEP de Zürich, a eu une approche plus prospective en nous rappelant les directions vers lesquelles pouvaient se développer les certifications des adultes avec un chiffre significatif relevé par J.-A. Maire: seul 8% des adultes, désirant obtenir un CFC, passent par la validation des acquis. On a ainsi un potentiel important qui doit cependant être construit en partenariat avec les associations professionnelles.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 28 MARS 2018 – LAUSANNE

M. Ralph Thomas, chef de projet du groupe des formations commerciales en Suisse, nous a donné un exemple de comment un profil professionnel se construit et comment la validation des acquis complète l'ensemble permettant enfin d'obtenir un CFC.

M. Florent Cosandey, au nom des cantons romands, a dressé un état des lieux et soulevé les inégalités en matière de financement notamment entre les cantons. Son message était tout de même encourageant en indiquant des possibilités de coordinations intercantionales.

La journée s'était terminée par une table ronde. Une remarque qui en est ressortie était la nécessité d'assouplir le système car malgré les efforts, il reste pensé pour la formation initiale.

J.-A. Maire conclut son rapport en remerciant chaleureusement et sincèrement tous les membres du Comité pour leur engagement.

Le rapport du Président est joint au présent procès-verbal.

• **Comité**

Pour information : Gérard Bottazzoli a revisité le site Internet et l'a remis à jour, ce dont nous l'en remercions vivement. Nous devons maintenant en faire la promotion et l'utiliser de manière plus régulière et à meilleur escient.

Pour rappel, durant l'année 2017, on a pu assister à la mise en œuvre de la LFCO. Cependant, force est de constater qu'un certain flou règne dans certains secteurs notamment au niveau de la qualité. Ainsi, durant cette même année, plusieurs journées sur la qualité ont été mises en place et parallèlement en Suisse Romande on a pu faire fonctionner le réseau qualité qui a eu un excellent succès et de grands échos. Ces événements nous ont permis d'interpeller la FSEA, en octobre nous avons en effet reçu Bernhard Grämiger, directeur de la FSEA. L'échange qui s'est en suivi a été très constructif. Nous avons ainsi pu faire passer un message concernant les journées FSEA qui étaient jusqu'alors très alémaniques. L'objectif aujourd'hui est d'organiser une délégation romande pour l'organisation de la prochaine journée nationale.

Concernant la Présidence ; J.-A. Maire avait été élu le 12 novembre 2012, il rentre ainsi dans sa 6^{ème} année en tant que Président de la CRFC, et nous indique que le temps est venu pour lui de préparer le passage de témoin. Pour ce faire, Mme Géraldine Marchand-Balet, excusée aujourd'hui, serait d'accord pour reprendre la présidence. J.-A. Maire nous rappelle que durant son rôle de Président, il a pu suivre toute l'élaboration et la mise en œuvre de la loi sur la formation continue et surtout au sein de la CRFC, il a fait la connaissance et côtoyé des personnes compétentes et enrichissantes. C'est cette richesse de l'équipe qui fait la force de la CRFC.

J.-A. Maire se dit très satisfait car chaque année une nouvelle thématique a été trouvée. L'objectif de la Conférence Romande reste inchangé, nous devons renforcer notre visibilité surtout dans les instances telles que la FSEA, le SEFRI etc.



CONFÉRENCE ROMANDE DE LA
FORMATION CONTINUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 28 MARS 2018 – LAUSANNE

D. Juillerat fait ici une intervention concernant le SEFRI qui doit mettre en place des projets pour confirmer la place de la formation continue dans la formation professionnelle.

- **Approbation des comptes 2017**

Les coûts peuvent être chaque année couverts, ce qui nous permet de financer des événements parfois un peu plus onéreux. Les comptes restent stables et nous nous trouvons toujours dans les mêmes chiffres. Le gros des frais est lié aux journées organisées à l'extérieur.

Réviseur

M. Alain Girardin nous rappelle que M. Jérémy Annen a changé d'employeur et étant donné que son nouvel employeur actuel n'est pas membre de la CRFC, il ne souhaite plus continuer l'activité de réviseur.

Alain Girardin accepte de continuer à être réviseur unique et nous l'en remercions.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les comptes sont joints au présent procès-verbal.

- **Election des vérificateurs des comptes**

Jérémy Annen n'est plus réviseur et Alain Girardin reste vérificateur unique.

- **Budget 2018**

La grande majorité des dépenses concerne la journée d'aujourd'hui. Pour l'instant, une seule journée est prévue par année.

Alain Girardin, présente une question du comité l'ARFAD concernant la cotisation pour l'année 2018. Etant donné le montant latent, le comité de l'ARFAD aimerait savoir s'il serait possible d'annuler exceptionnellement la cotisation pour l'année 2018. Cette question sera soumise et reprise au comité lors de sa prochaine séance qui aura lieu, pour rappel, le 17 mai 2018 à 14 :00 au Centre Patronal à Lausanne.

Le budget est accepté à l'unanimité avec remerciements à Didier Juillerat.

- **Election comité**

Pour rappel J.-A. Maire se retire de la Présidence.

Un autre retrait concerne celui de Laura Perret qui représentait jusqu'alors les syndicats. Elle a d'ailleurs trouvé en la personne de Claude-Alain Frund, travaillant pour Movendo, un successeur.

M. Stéphane Manco, travaillant dans le domaine de l'insertion, désire également se retirer du comité. A ce jour, il n'y a pas de successeur prévu pour sa place au comité.



CONFÉRENCE ROMANDE DE LA
FORMATION CONTINUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 28 MARS 2018 – LAUSANNE

Notre comité en revanche va s'enrichir avec l'arrivée de Jean-Pierre Baer.
J.-P. Baer est membre de la direction générale de l'enseignement post-obligatoire.

Le comité accueille également Mme Géraldine Marchand-Balet en tant que nouvelle Présidente. Mme G. Marchand-Balet est active surtout dans le domaine de la santé et membre, jusqu'à il y a deux semaines, de la commission science éducation culture. G. Marchand-Balet va maintenant rejoindre la commission de l'aménagement du territoire et de l'énergie.

J.-A. Maire nous lit un mot de sa part. Elle rappelle que les conditions par rapport à la formation des adultes sont à l'heure actuelle moins évidentes. Elle relève aussi que les personnes qui ont la cinquantaine et qui se retrouvent au chômage doivent être prises en compte dans les efforts de réinsertion. Une réponse à cette problématique se trouve dans la formation continue. G. Marchand-Balet soutient la promotion de la validation des acquis.

Elle mentionne également qu'un autre regard doit être posé sur les certifications pour les seniors et qu'il faut mettre sur pied des écoles professionnelles pour adultes. Les offres doivent ainsi être mieux ciblées par rapport à ce public pour leur permettre une réinsertion rapide et efficace sur le marché du travail.

Sa présentation est jointe au présent procès-verbal.

3 élections sont ainsi à mener.

Les 3 nouveaux membres sont élus à l'unanimité avec remerciements.

- **Programme d'activités 2018**

Une journée FSEA est prévue en septembre et sera autour du thème de la digitalisation. La préparation a commencé pour cette journée. La date exacte est encore à confirmer.

Pas d'autres activités prévues pour 2018.

- **Divers**

La CRFC tient à remercier chaleureusement J.-A. Maire pour son travail, son soutien et son efficacité durant toutes ces années. Nous lui souhaitons le meilleur dans la suite de son parcours et lui réitérons nos sincères remerciements.

J.-A. Maire clôt la séance à 10h05.